

# COMMUNIQUE DE PRESSE

La Rochelle, le 06 juillet 2023

## Un programme ambitieux pour les piscines de l'Agglomération rochelaise

*Dans le cadre du « **plan piscines** » de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, un vaste programme ambitieux d'actions est en cours afin d'encourager davantage à la pratique des activités aquatiques et favoriser l'apprentissage du « savoir-nager ».*

### Rénovation du Centre aquatique de Palmilud

Le prochain programme d'investissement d'un montant de **6.8 M€** sera consacré à la rénovation du Centre aquatique de Palmilud. Les travaux s'étaleront du mois de septembre 2023 à début juillet 2024.

Ceux-ci concernent la **rénovation structurelle** (étanchéité des plages et des bassins, reprise des structures), **l'amélioration énergétique** (amélioration du traitement de l'eau et du traitement de l'eau), la création de **nouveaux jeux d'eau** pour les enfants, l'amélioration des conditions de surveillance, le réaménagement de l'accueil, aménagement du parc extérieur...

**Les travaux d'amélioration énergétique participent à l'atteinte des objectifs de réduire de 40% les consommations** des bâtiments de l'Agglomération rochelaise d'ici 2030 et contribuent aux enjeux environnementaux pour un territoire neutre en carbone à l'échelle 2040.

### Quelques chiffres clés

- Economies énergies : 680 MWh/an représentant 25% des consommations
- Economies d'eau : 6 541 m<sup>3</sup>/an représentant 24 % des consommations
- Economies TCO<sub>2</sub> : 206,41 TCO<sub>2</sub> /an représentant 49% des émissions

Le Centre Aquatique de Palmilud devra **fermer ses portes à partir du 3 septembre jusqu'à la fin du mois de juin 2024**, cela impactera le fonctionnement global des piscines, différentes mesures de solidarité entre établissements ont donc été prises pour assurer la continuité du service public.

Ainsi, toutes les classes élémentaires accueillies habituellement à Palmilud retrouvent des créneaux pour l'apprentissage de la natation scolaire à la piscine Lucien Maylin pour l'essentiel, une partie des 850 usagers des cours communautaires pourront s'inscrire à la piscine Lucien Maylin ou au Centre aquatique à Châtelailon-Plage. Près de 300 places pourront ainsi être dédiées spécifiquement aux usagers de Palmilud.

Malgré l'augmentation considérable du coût de l'énergie, la Communauté d'Agglomération a décidé de **maintenir les tarifs existants pour l'année scolaire 2023-2024**.

### **Pass' piscines et nouveaux services en ligne**

Le plan piscines de l'Agglo La Rochelle comprend également de **nouveaux services modernisés** pour faciliter l'usage des équipements aquatiques. Ainsi, depuis l'été dernier, les abonnés peuvent accéder indifféremment aux trois piscines avec le **pass' piscines** et au moyen de la tarification par points (100, 300 ou 2 000 points). A compter d'octobre 2023, les usagers pourront désormais acquérir ces points via la billetterie en ligne et accéder directement au service en évitant les temps d'attente en caisse. Cette évolution sera complétée à compter de début 2024 de la possibilité de réserver des activités en ligne également (aquagym, aquabike,...).

### **Projets à venir**

**Piscine Lucien Maylin** : après un premier phasage des travaux qui sera réalisé cet été, les travaux structurels et énergétiques continueront à partir de l'été 2024.

**Centre Aquatique de Châtelailon-Plage** : les études sont en cours afin de prévoir des travaux, à l'horizon 2026.

#### **Une 4<sup>e</sup> piscine à Lagord**

L'Agglomération de La Rochelle va se doter d'un nouveau Centre Aquatique sur le du Moulin Benoist à Lagord. Le chantier débutera en 2025.

#### **Bureau presse / Responsable des relations médias**

**Cabinet du Maire de La Rochelle et Président de la Communauté d'Agglomération**  
Géraldine de Oliveira - +33 (06) 78 82 95 04 - [geraldine.de-oliveira@agglo-larochelle.fr](mailto:geraldine.de-oliveira@agglo-larochelle.fr)